

Université de Montréal

Lien entre la légitimité perçue de la violence subie dans l'enfance et les
comportements violents à l'égard des enfants du point de vue de pères
québécois

par

Farah Jamal

École de psychoéducation

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès sciences (M.Sc.)
en psychoéducation

Octobre 2009

© Farah Jamal, 2009

Université de Montréal

Ce mémoire intitulé :

Lien entre la légitimité perçue de la violence subie dans l'enfance et les
comportements violents à l'égard des enfants du point de vue de pères
québécois

présenté par

Farah Jamal

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Daniel Paquette

président-rapporteur

Sarah Dufour

directrice de recherche

Mari-Ève Clément

codirectrice

Claire Chamberland

membre du jury

Résumé

La transmission intergénérationnelle de la violence envers les enfants et les perceptions reliées aux expériences personnelles de violence dans l'enfance ont été peu étudiées auprès de la population générale et encore moins auprès des pères. L'objectif de la présente étude est de déterminer le lien entre, d'une part, la fréquence rapportée de la violence physique sévère vécue dans l'enfance et la légitimité perçue de cette violence et d'autre part, la violence physique mineure et psychologique envers les enfants au sein de la famille actuelle de 204 pères québécois. Les données sont issues de l'enquête sur la violence familiale dans la vie des enfants du Québec réalisée en 2004 par l'Institut de la Statistique du Québec. Il y a un lien significatif entre la fréquence rapportée de la violence physique sévère vécue dans l'enfance et sa légitimité perçue, ainsi qu'avec la violence envers les enfants dans la famille actuelle des pères. Les pères rapportant avoir souvent ou très souvent vécu de la violence physique sévère dans l'enfance ont actuellement des enfants qui vivent plus de violence psychologique que ceux qui en ont parfois vécu. Plus les pères considèrent la violence physique sévère vécue dans l'enfance comme méritée, plus leurs enfants vivent de la violence psychologique. Enfin, les enfants des pères qui considèrent la violence subie comme parfois méritée vivent moins de violence physique mineure que ceux des pères qui la considèrent comme souvent ou très souvent méritée. Les implications pour la recherche et la pratique sont discutées.

Mots-clefs : transmission intergénérationnelle, violence physique sévère, violence physique mineure, punition corporelle, violence psychologique, légitimité perçue, pères, données populationnelles

Abstract

Intergenerational patterns of violence against children and perceptions of childhood abuse have not been studied a lot among general population or fathers. The objective of the present study is to determine the link between frequencies of childhood severe physical violence and its perceived legitimacy (first), and minor physical and psychological violence against children in actual family (second) in a sample of 204 fathers from Quebec. Results indicate a significant link between frequencies of childhood severe physical violence and its perceived legitimacy, and violence against children in actual family. Fathers who have often or very often lived childhood severe physical violence have children who suffer more psychological violence than fathers who have lived it sometimes. The more fathers think that childhood violence was deserved, the more their children suffer psychological violence. Finally, children of fathers who think that childhood severe physical violence was sometimes deserved suffer less minor physical violence than those of fathers who think that it was often or very often deserved. Implications for research and practice are discussed.

Key-words: intergenerational patterns, severe physical violence, minor physical violence, corporal punishment, psychological violence, perceived legitimacy, fathers, general population

Tables des matières

Résumé	iii
Abstract.....	v
Tables des matières.....	vi
Liste des tableaux	viii
Liste des figures.....	ix
Dédicace	x
Remerciements	xi
Contexte théorique.....	1
Introduction	2
Position du problème	3
Définition des concepts	5
Cooccurrence des manifestations de violence.....	5
<i>Violence physique mineure et sévère</i>	6
<i>Violence psychologique</i>	8
Légitimité perçue.....	9
Conséquences des comportements violents à l'égard des enfants.....	10
Transmission intergénérationnelle de la violence	13
Lien entre la sévérité de la violence subie dans l'enfance, les perceptions liées à celles-ci et les attitudes parentales futures.....	15
Légitimité perçue et transmission de la violence.....	17
Lacunes des études existantes.....	18
Objectif de recherche et hypothèses	19
Méthodologie.....	20
Procédure	21
Participants	21

Mesures des variables	24
Variables dépendantes : violence physique mineure et violence psychologique envers l'enfant	24
Variables indépendantes	27
<i>Violence physique sévère subie durant l'enfance</i>	27
<i>Légitimité perçue de la violence physique sévère subie durant l'enfance</i>	27
Analyses.....	28
Résultats.....	29
Analyses préliminaires	30
Statistiques descriptives.....	32
Matrice de corrélations	34
Analyse de variance multivariée.....	36
Analyses discriminantes	37
Lien entre la violence physique sévère rapportée et le climat de violence à l'égard des enfants	37
Lien entre la légitimité perçue de la violence rapportée par les pères et le climat de violence à l'égard des enfants	39
Discussion.....	42
Confirmation des hypothèses et liens avec les écrits scientifiques	43
Implication pour la pratique	47
Forces et limites.....	50
Implications pour la recherche	52
Conclusion.....	53
Références	55

Liste des tableaux

Tableau I : Distinction des deux échantillons de pères au niveau des variables descriptives.....	23
Tableau II : Items des échelles de violence physique mineure et psychologique du PCCTS utilisées dans la présente étude.....	26
Tableau III : Répartition des participants selon les catégories des variables indépendantes.....	33
Tableau IV : Scores obtenus par les pères en ce qui a trait aux deux variables dépendantes.....	34
Tableau V : Matrice de corrélation entre les variables à l'étude.....	36
Tableau VI : Fonctions aux barycentres des groupes selon la fréquence de la violence physique sévère subie durant l'enfance par les pères	38

Liste des figures

Figure 1 : Fonctions aux barycentres des groupes pour les trois groupes de légitimité perçue de la violence physique sévère vécue durant l'enfance41

Dédicace

Je dédis ce mémoire à tous les enfants maltraités qui prendront le temps de réfléchir à leur vécu et trouveront ainsi les raisons et la force de ne pas le reproduire une fois parents à leur tour.

Remerciements

Ma gratitude la plus profonde va à mes deux directrices de mémoire, Mme Sarah Dufour et Mme Marie-Ève Clément. Tout au long de ma maîtrise, et malgré leurs nombreuses autres obligations, elles ont su me soutenir sans faille, me faire confiance, m'encourager dans de nouveaux défis, me faire aimer la recherche et m'aider à progresser par leur travail et leur exemple.

Au fil du temps, j'ai appris à apprécier en Sarah non seulement la directrice, mais aussi la personne. Non contente de m'avoir ouvert la porte aux études de deuxième cycle, elle a aussi eu un impact important sur ma vie professionnelle, aussi bien en recherche qu'en intervention. Je n'oublierai pas que chacun de mes apprentissages, que chacun des défis que j'ai atteint au cours de ma maîtrise, je le lui dois, d'une manière ou d'une autre. Sarah est quelqu'un pour qui le bien-être des personnes avec qui elle travaille est important. Elle nous le fait sentir chaque fois qu'on la croise. La porte de son bureau est toujours ouverte pour qui se décide à y frapper. Elle fait aussi partie de ces rares personnes qui s'adaptent facilement à vos forces et vulnérabilités, et qui vous font tellement confiance que le travail en devient agréable.

Cette confiance dans mon travail, je l'ai aussi senti chez Marie-Ève. Cette dernière m'a donné l'occasion, alors qu'elle ne me connaissait pas, de travailler sur ses données de recherche, et d'approfondir ainsi mes connaissances sur un sujet qui me tient à cœur, soit la maltraitance envers les

enfants. De plus, elle a été présente pour répondre à mes questions dès que le besoin s'en faisait sentir et pour m'aider à pousser toujours plus loin ma réflexion et mon travail.

Je tiens aussi à remercier particulièrement Mme Isabelle Archambault, professeure adjointe à l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal, pour sa grande disponibilité. Grâce à elle, j'ai réussi non seulement à effectuer mes analyses statistiques, mais aussi à comprendre les résultats issus de celles-ci. Outre ses explications, mon passage quasi-hebdomadaire dans son bureau a toujours été ponctué de soutien et d'encouragements de sa part.

Ma reconnaissance va également au Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants-Alliance de recherche pour le développement des enfants dans leur communauté (GRAVE-ARDEC) pour le soutien financier octroyé pendant ma maîtrise.

Finalement, je remercie spécialement ma famille et mes amis pour leur soutien tout au long de mes études. Je tiens particulièrement à nommer mon père, qui m'a toujours encouragée et soutenue dans la poursuite de mes objectifs, y compris financièrement, mon oncle Nizar et ma tante Shirin, pour avoir pris la peine de m'écouter, de me soutenir, et pour leurs conseils avisés dans mes moments de découragement. Sharmila, Marie-Ève D., Kim, Diane, Catherine, Barbara, Cynthia, Élisabeth, Geneviève, Marie-Ève R., Alexandra,

Joanie, Yvana, Shaher, je n'oublie pas vos encouragements et votre soutien dans les moments difficiles.

Contexte théorique

Introduction

À une certaine époque, la vie des enfants avait peu de valeur (Miller-Perrin & Perrin, 1999). En témoignent par exemples les infanticides, l'exploitation des enfants au travail et l'abandon des enfants à des mères nourricières durant les premières années de vie. À travers le temps, l'État s'est de plus en plus intéressé à la protection de la sécurité et du bien-être des enfants. Cette préoccupation est visible notamment à travers les lois sur le travail des enfants, la création de tribunaux pour enfants, la loi de la protection de la jeunesse, ainsi que l'école obligatoire pour tous les enfants (Miller-Perrin & Perrin, 1999). Malgré l'implication des gouvernements dans la vie des enfants, il n'en demeure pas moins que ces derniers n'ont pas un contrôle absolu sur la façon dont les parents élèvent aujourd'hui leur progéniture. En effet, bien que certains gestes éducatifs à caractère violent soient désormais interdits légalement, les statistiques montrent que les familles en font encore largement usage. De plus, bien que certains gestes, telle la fessée ou autre forme de punition corporelle, soient légalement permis dans le cadre de l'article 43 du Code criminel canadien, leur efficacité n'a pas encore été démontrée scientifiquement et leur utilisation est de plus en plus controversée (Gershoff, 2002).

Position du problème

La violence en tant que moyen de discipline est un sujet controversé et chargé émotionnellement (Leary, Kelly, Morrow, & Mikulka, 2008). Malgré tout, l'utilisation des comportements violents est assez courante dans l'éducation de certains enfants (Tourigny, Mayer, Hélie, Wright, & Trocmé, 2001). En effet, la violence envers les enfants, qu'elle soit mineure ou sévère, physique ou psychologique, est utilisée par de nombreux parents, aussi bien au Québec qu'ailleurs. Les taux réels de violence envers les enfants ne sont pas connus de façon exacte, et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les estimations officielles ne prennent en compte que les cas rapportés aux services de protection de l'enfance et les données populationnelles présentent un risque de sous-estimer son ampleur réelle (Clément et al., 2000; Miller-Perrin & Perrin, 1999). Ensuite, les définitions et les lois diffèrent selon les pays (Chamberland, Laporte, Lavergne, Tourigny, Mayer, et al., 2005). Pour finir, la violence psychologique est pour sa part complexe et difficile à documenter dans la mesure où elle n'entraîne pas de blessures visibles et est donc difficilement détectable (Chamberland et al., 2005; Trocmé, Fallo, MacLaurin, Black, & Roy, 2005).

La recension d'Haapasalo et Aaltonen (1999) mentionne que 20 à 30% de la population générale a expérimenté de la violence physique sévère de la part des parents. Les cas de violence physique envers les enfants provenant de

la population générale ont aussi été documentés par le biais d'enquêtes représentatives, tant au Québec qu'aux États-Unis. Les données américaines révèlent que 64% des mères et 58% des pères déclarent avoir utilisé la violence physique mineure envers leur enfant dans l'année (Straus & Stewart, 1999). Au Québec, ce sont 43% des enfants qui subissent annuellement au moins une forme de violence physique mineure et 6% au moins une forme de violence physique sévère. Lorsque trois épisodes de violence ou plus sont rapportés, ce sont 17% des enfants qui sont victimes de violence physique mineure et 1% de violence physique sévère au cours d'une année (Clément et al., 2005). Aux États-Unis (Leary, et al., 2008), comme au Québec (Clément & Chamberland, 2007), l'utilisation de la violence physique mineure a beaucoup diminué dans les dernières années.

Comme pour la violence physique, les taux de violence psychologique ont été documentés au Québec et aux États-Unis par le biais d'enquêtes populationnelles. Ainsi, aux États-Unis, 90% des parents rapportent avoir utilisé de la violence psychologique contre leur enfant au cours de la dernière année (Straus & Field, 2003), alors qu'au Québec, ce sont près de 79% des enfants âgés de moins de 18 ans qui subissent au moins un épisode de violence psychologique annuellement (Clément et al., 2000).

Définition des concepts

Cooccurrence des manifestations de violence

Certains auteurs distinguent les concepts de violence et d'agression. Ainsi, Paquette et Malo (1998) définissent l'agression comme tout comportement pouvant porter atteinte à l'intégrité physique ou psychique d'une autre personne. Par contre, selon ces auteurs, la violence serait un jugement de valeur porté sur une agression en fonction de ses conséquences probables, jugement qui varie selon l'époque et la culture. Dans le cadre de la présente étude, toute agression est considérée violente, compte-tenu des risques d'escalade et des conséquences potentielles. Le comportement violent peut en être un d'omission, tel que dénigrer ou ignorer les besoins de l'enfant, ou de commission, tel que lui donner une fessée (Chamberland & Clément, 2009).

La violence envers les enfants se déploie selon un continuum, allant de mineure à sévère (Smith Slep & O'Leary, 2007). Ce continuum traduit le potentiel important de la violence physique mineure à se transformer en violence physique sévère par le biais de l'escalade (Gershoff, 2002). En outre, les différentes formes de violence envers les enfants apparaissent souvent en cooccurrence, une même famille pouvant en manifester plusieurs (Gagné, 2001). Ainsi, Larrivée, Lavergne, Dufour et Tocmé (2009) soulignent que le tiers des enfants physiquement violentés et signalés aux services de protection canadiens subissent aussi d'autres formes de mauvais traitements. Dans la

population des jeunes issus des services de protection de l'enfance, 22% des enfants psychologiquement maltraités vivent aussi de la violence physique (Chamberland et al., 2005). Quant aux jeunes issus de la population générale, Clément et al. (2000) rapportent que près de 93% des enfants victimes de violence physique mineure sont aussi victimes de violence psychologique. Pour finir, il semble que les parents adoptant des comportements de commission ou d'omission le feraient aussi bien au niveau physique que psychologique (Chamberland et al., 2005).

Violence physique mineure et sévère.

La violence physique envers les enfants est définie de façon différente selon les études, mais aussi d'un individu à l'autre (Ertem, Leventhal, & Dobbs, 2000). Ainsi, en affirmant que les parents ne devraient jamais utiliser la punition corporelle, Straus et Stewart (1999) impliquent que la punition corporelle est une forme d'abus. Par ailleurs, Lunkenheimer, Kittler, Olson et Kleinberg (2006) définissent des comportements tels que gifler, frapper avec un objet, secouer ou tirer les cheveux comme de la punition physique, alors que Maker, Shah et Agha (2005) perçoivent ces mêmes comportements comme une forme d'abus physique. Finalement, pour certains auteurs, l'abus physique serait une conséquence potentielle de la violence physique mineure (Gershoff, 2002). Au plan individuel, certains actes éducatifs ne sont pas toujours

considérés comme étant inappropriés, y compris par ceux qui les ont subis (Bower & Knutson, 1996) : il faut parfois des situations extrêmes pour que les individus considèrent un comportement comme étant abusif.

Dans la présente étude, on distinguera deux formes de violence physique : la violence physique mineure et la violence physique sévère. La violence physique mineure envers un enfant est parfois appelée punition corporelle et inclut des comportements tels que secouer ou brasser un enfant de plus de deux ans, lui taper les fesses à l'aide des mains nues, le pincer ou lui donner une tape sur la main, le bras ou la jambe (Clément, Chamberland, Côté, Dubeau, & Beauvais, 2005; Straus & Stewart, 1999). Cette forme de violence est acceptée socialement et légalement au Québec et est aussi utilisée par la majorité des parents (Clément et al., 2005). La violence physique sévère réfère, quant à elle, à des comportements susceptibles d'entraîner des conséquences physiques pour l'enfant comme secouer ou brasser un enfant de moins de deux ans, taper un enfant sur les fesses ou ailleurs avec un objet dur, lui donner un coup de poing ou un coup de pied, lui donner une claque au visage, sur la tête ou les oreilles, lui serrer la gorge, lui donner une raclée, ou encore le jeter par terre (Clément et al., 2005; Straus, Hamby, Finkelhor, Moore, & Runyan, 1998).

Violence psychologique.

La plupart des auteurs s'entendent sur la difficulté de définir et donc de reconnaître ou de mesurer adéquatement la violence psychologique (Chamberland & Clément, 2009; Chamberland et al., 2003; Glaser, 2002; Straus & Field, 2003). Outre le fait que les lois provinciales et territoriales en matière de protection de l'enfance varient grandement dans la façon dont elles encadrent la violence psychologique (Trocmé et al., 2005), cette dernière est généralement désignée de différentes façons : abus émotionnel, maltraitance émotionnelle, abus psychologique, ou encore maltraitance psychologique (Straus & Field, 2003). Un comportement psychologiquement violent étant souvent conçu comme émotionnellement violent (et vice-versa), le système de protection de l'enfance n'a jamais différencié la violence psychologique de la violence émotionnelle (O'Hagan, 1995). Contrairement à O'Hagan (1995), qui considère la violence émotionnelle et la violence psychologique comme deux concepts différents, Straus et Field (2003) soutiennent que les définitions incluent les mêmes comportements de la part des parents. Selon ces auteurs, les chercheurs et cliniciens s'entendent sur le fait que la violence psychologique implique généralement un rejet psychologique ou émotionnel de l'enfant par une forme verbale et/ou symbolique de comportement agressif. Plus précisément, la violence psychologique se manifeste à travers des comportements de dénigrement (Buntain-Ricklefs, Kemper, Bell, & Baronis, 1994; Malo, Gagné, & Labrecque, 2005), de terrorisme, d'exploitation,

d'isolement, et d'indifférence affective (Malo et al., 2005). De plus, plusieurs auteurs considèrent l'exposition à la violence conjugale comme une forme indirecte de violence psychologique (Buntain-Ricklefs et al., 1994; Chamberland et al., 2005; Malo et al., 2005). Finalement, Chamberland et Clément (2009) rapportent qu'il existe un recoupement entre la violence psychologique et la négligence, puisque la première inclut l'omission (ne pas répondre aux besoins de l'enfant) ou la commission du geste. Ce dernier est considéré violent car il compromet ou pourrait compromettre la santé ou le développement émotionnel ou psychologique de la victime (Glaser, 2002).

Dans le cadre de la présente étude, comme dans celle de Straus et Field (2003), la violence psychologique est mesurée à l'aide d'une échelle de comportements verbaux, tels que crier ou hurler après un enfant, lui sacrer ou lui jurer après, le menacer de placement ou d'une correction physique sans le faire, ou encore l'insulter. Ces comportements impliquent une forme de rejet, de terrorisme ou d'intimidation envers l'enfant et sont utilisés comme une façon de le corriger ou de contrôler son comportement (Straus & Field, 2003).

Légitimité perçue

Selon Chamberland (2003), le concept de justification réfère à un système de croyances, d'attitudes et d'attributions qui font de l'agression une

réaction légitime en l'expliquant de façon apparemment logique et rationnelle. En ce sens, la légitimité perçue de la violence physique est définie comme le fait de percevoir la violence physique comme étant méritée. Rodriguez et Price (2004) nomment ce facteur « attribution du blâme ou de la responsabilité » dans les situations de violence subie. Il s'agit d'une réflexion au cours de laquelle la victime de violence considère qu'elle méritait la correction reçue ou alors qu'elle en attribue la responsabilité à quelqu'un d'autre (i.e. le parent) ou à un facteur externe (i.e. les circonstances). Dans la présente étude, la définition de la légitimité perçue est très restreinte et renvoie à la notion de « méritée ou non ». Il s'agit d'un facteur important dans la transmission de la violence d'une génération à l'autre. Ainsi, Bower et Knutson (1996) rapportent que même la violence physique la plus sévère peut être perçue comme non-abusive, et parfois même appropriée, quand le comportement de l'enfant donne l'impression que cette violence est méritée. Le fait d'être conscient de l'abus vécu n'est donc pas un processus automatique, comme le souligne Chamberland (2003).

Conséquences des comportements violents à l'égard des enfants

La violence physique envers les enfants peut avoir divers effets négatifs selon sa durée, sa forme, sa sévérité et sa chronicité (Haapasalo & Aaltonen, 1999; Gershoff, 2002). Cela signifie que la violence physique mineure n'aura

probablement pas les mêmes conséquences sur la victime que la violence physique sévère. De plus, selon Gershoff (2002), les conséquences de la violence physique mineure varient selon que celle-ci est impulsive ou contrôlée et accompagnée ou non de chaleur parentale. À court terme, ces conséquences peuvent être de plusieurs ordres : problèmes médicaux, cognitifs et comportementaux, et difficultés socio-émotionnelles (Miller-Perrin & Perrin, 1999; Gershoff, 2002). À long terme, les conséquences peuvent se traduire par des comportements violents et criminels, par de l'abus de substance (Miller-Perrin & Perrin, 1999; Gershoff, 2002), par des difficultés socio-émotionnelles (Leary et al., 2008; Miller-Perrin & Perrin, 1999; Gershoff, 2002), par des symptômes dépressifs à l'âge adulte, ainsi que par plus de difficultés identitaires (Leary et al., 2008).

La violence psychologique est quant à elle plus insidieuse que la violence physique, ne laissant pas de marques visibles à court terme (Trocmé et al., 2005). Dans ce contexte, il est difficile d'en évaluer avec précision les conséquences sur les enfants qui en sont victimes (Chamberland et al., 2005). Il reste que la violence psychologique est peut-être plus néfaste que les autres formes de maltraitance (Chamberland & Clément, 2009) et qu'elle affecte l'enfant d'une multitude de façons (Straus & Field, 2003). Ainsi, Gagné (2001) rapporte dans sa recension que, selon de nombreuses études, la violence psychologique envers les enfants est associée à l'apparition d'une grande variété de difficultés d'adaptation et de santé à court, moyen et long termes

(Gagné, 2001). Outre les retards de développement, des difficultés aux plans socio-émotionnel sont rapportées (Chamberland et al., 2005). Au plan socio-émotionnel, on observe par exemples plus de retrait social, d'humeur dépressive, d'insécurité (Chamberland et al., 2003), de pensées négatives (Gibb, Benas, Crossett, & Uhrlas, 2007), de trouble de l'attachement, et de faible estime de soi (Chamberland & Clément, 2009; Gagné, 2001) chez les enfants victimes de violence psychologique. De plus, plusieurs auteurs soulignent soit la présence de la violence conjugale à l'âge adulte, aussi bien comme agresseur que comme victime (Crawford & O'Dougherty Wright, 2007; Straus & Field, 2003), soit de l'évitement face aux relations intimes (Crawford & O'Dougherty Wright, 2007). Au plan comportemental, ces enfants ont de la difficulté à s'autoréguler, sont impulsifs (Chamberland & Clément, 2009), ont plus souvent un trouble du comportement, adoptent plus de comportements à risque (Chamberland et al., 2003), peuvent être agressifs ou délinquants et fuguer (Gagné, 2001).

En bref, la violence à l'égard des enfants, qu'elle soit physique ou psychologique, les affecte de façon importante (Tourigny, Gagné, Joly, & Chartrand, 2006). La cooccurrence de plusieurs formes de violence s'avère encore plus néfaste (Chamberland & Clément, 2009; Chamberland et al., 2005; Gagné, 2001). À cet effet, Tourigny et al. (2006) soulignent qu'en plus des effets spécifiques de chacune de ces formes de violence, on peut observer un cumul des effets liés à la cooccurrence des manifestations de violence.

Pour finir, la violence envers les enfants, qu'elle soit physique ou psychologique, peut se léguer à travers un processus de transmission intergénérationnelle (Bluestone, 2005 ; Bower & Knutson, 1996; Chamberland & Clément, 2009; Clément & Bouchard, 2003; Ertem, Leventhal, & Dobbs, 2000; Haapasalo & Aaltonen, 1999 ; Lunkenheimer, Kittler, Olson, & Kleinberg, 2006), ce qui signifie que les personnes ayant été victimes de violence durant leur enfance auront tendance à reproduire cette violence sur leurs propres enfants.

Transmission intergénérationnelle de la violence

D'après Clément et Bouchard (2003), une histoire de violence à l'enfance est associée à une probabilité plus élevée d'avoir recours à des méthodes disciplinaires coercitives de nature physique ou psychologique envers ses propres enfants à l'âge adulte. Plus précisément, le fait d'avoir été victime de violence physique pendant l'enfance est associé à la violence physique ultérieure envers ses propres enfants (Bluestone, 2005 ; Bower & Knutson, 1996; Clément & Bouchard, 2003; Ertem et al., 2000; Haapasalo & Aaltonen, 1999 ; Fortin, Chamberland, & Lachance, 2000; Lunkenheimer et al., 2006 ; Miller-Perrin & Perrin, 1999). Ainsi, le taux de transmission de la violence physique d'une génération à l'autre est estimé à environ 30% (Bower & Knutson, 1996). Cette estimation provient principalement d'études transversales dans la mesure où il existe peu de devis longitudinaux sur le sujet.

Jusqu'à 76% des enfants connus du système de protection de la jeunesse vivent, quant à eux, avec au moins un parent qui a été victime de violence dans l'enfance et plus de 17% d'entre eux avec au moins deux parents qui ont en ont été victimes (Chamberland et al., 2005).

Les parents ayant vécu de la violence physique mineure dans l'enfance utilisent plus de violence physique mineure (Haapasalo & Aaltonen, 1999) ou psychologique (Clément & Bouchard, 2005; Haapasalo & Aaltonen, 1999) à l'égard de leurs enfants, ou admettent plus facilement qu'un autre adulte le fasse (Lunkenheimer et al., 2006). Ceux ayant vécu de la violence physique sévère dans l'enfance ont également davantage tendance à utiliser la violence physique mineure (Bower-Russa, Knutson, & Winebarger, 2001) ou sévère (Haapasalo & Aaltonen, 1999) pour gérer les comportements inadéquats de leurs enfants. Finalement, la recension de Black, Smith Slep et Heyman (2001) rapporte que les comportements de violence psychologique peuvent aussi se transmettre de génération en génération.

Le modèle de l'apprentissage social est souvent invoqué pour expliquer la transmission de la violence physique envers les enfants d'une génération à l'autre (Lunkenheimer et al, 2006). Clément et Bouchard (2003) émettent l'hypothèse à l'effet que même s'ils sont conscients des conséquences potentiellement négatives de la violence physique, certains parents reproduisent par observation et imitation les pratiques éducatives vécues dans leur propre

enfance. Bien que cette théorie ait été démontrée empiriquement (Bower & Knutson, 1996), elle n'explique pas tout. Par exemple, la théorie de l'apprentissage social ne démontre pas pourquoi certains parents abusés ne deviennent pas abuseurs, mais se contente d'expliquer pourquoi certains parents abusés le deviennent. Or, pour pouvoir intervenir de façon adéquate, il serait très important de connaître les facteurs qui influencent la transmission intergénérationnelle de la violence envers les enfants.

Lien entre la sévérité de la violence subie dans l'enfance, les perceptions liées à celles-ci et les attitudes parentales futures

Selon certaines études, il y aurait un lien entre la sévérité de la violence subie dans l'enfance, les perceptions liées à celles-ci et les attitudes et pratiques parentales futures en faveur de la violence dans l'éducation des enfants. Par exemple, les résultats de l'étude de Clément et Bouchard (2003) montrent que plus la sévérité de la violence subie dans l'enfance augmente, plus les mères se montrent sensibles aux conséquences psychologiques et physiques de la violence envers les enfants. D'autre part, selon cette même étude, la violence physique mineure est associée à une plus grande acceptation de celle-ci et est liée au caractère légitime de cette violence. Les résultats de l'étude de Bluestone (2005) réalisée auprès de 80 étudiants en éducation et en sciences infirmières montrent aussi que ceux qui rapportent le plus d'incidents de

violence physique mineure dans l'enfance perçoivent cette violence de façon plus négative que ceux qui en rapportent moins. Cette étude visait à déterminer la relation entre l'histoire de la violence physique mineure subie et la perception de cette histoire par les victimes. Elle visait aussi à vérifier la relation entre ces deux variables et les croyances actuelles sur la violence physique mineure et sévère.

Même si beaucoup de parents ayant vécu de la violence physique ou psychologique dans l'enfance ne la considèrent pas comme acceptable (Buntain-Ricklefs, Kemper, Bell, & Baronis, 1994), il faut parfois des situations extrêmes pour que les individus considèrent un comportement comme étant abusif. Ainsi, selon Bower et Knutson (1996), les individus qui ont été blessés physiquement à la suite de violence physique considèrent cette violence comme étant abusive, et ce parce qu'ils sont plus conscients des conséquences négatives de certains actes éducatifs. Leur étude a été effectuée auprès d'un échantillon de 207 sujets qui ont ensuite été classifiés comme ayant été sévèrement violentés (auto-étiquetés et non auto-étiquetés), modérément violentés, un peu violentés et pas du tout violentés au niveau physique. Les auteurs désiraient obtenir des informations sur la façon dont les adultes perçoivent leur histoire disciplinaire à l'enfance et sur les attitudes en regard de certaines tactiques de discipline parentale. Ils ont par ailleurs constaté que, dans le groupe de personnes ayant vécu de la violence physique sévère, celles n'ayant pas subi de blessures physiques suite à cette violence la perçoivent

comme étant appropriée et approuvent son utilisation. Ainsi, seuls 27% des répondants de ce même groupe se classifient eux-mêmes comme abusés, ce qui montre la désensibilisation à la violence physique en tant qu'adultes (Bower & Knutson, 1996). En somme, l'ensemble de ces résultats soulèvent deux voies possibles. La perception de la sévérité de la discipline physique subie à l'enfance pourrait avoir un impact sur les attitudes en tant qu'adulte, soit en désensibilisant les individus, soit, au contraire, en les rendant plus conscients des dangers potentiels de telles méthodes d'éducation.

Légitimité perçue et transmission de la violence

La légitimité perçue de la violence physique subie dans l'enfance est elle aussi reliée au fait d'approuver l'utilisation de la violence physique comme méthode disciplinaire (Kelder, McNamara, Carlson & Lynn, 1991, in Clément & Bouchard, 2003; Rodriguez & Price, 2004). Dans leur étude transversale, Bower et Knutson (1996) suggèrent que le fait de s'auto-désigner victime de violence physique influencerait le lien entre l'histoire disciplinaire durant l'enfance et l'évaluation des actes disciplinaires en tant qu'adulte. D'autres auteurs rapportent que la transmission du climat de violence d'une génération à l'autre est aussi liée à la perception que les individus ont de leur histoire disciplinaire. Cette perception influence le lien entre la violence physique subie durant l'enfance et le climat de violence physique envers l'enfant dans la famille actuelle (Bluestone, 2005; Lunkenheimer et al., 2006).

Lacunes des études existantes

Les comportements violents envers les enfants et leur transmission sont des sujets qui ont fait couler beaucoup d'encre. Cependant, les résultats qui existent à ce sujet sont rarement représentatifs de la population générale, soit parce que les échantillons sont trop petits ou encore parce que les études portent sur des populations spécifiques ou cliniques. Par exemple, l'étude de Bluestone (2005) ainsi que celle de Bower & Knutson (1996) ont été effectuées auprès d'étudiants universitaires et celle de Haapasalo & Aaltonen (1999) auprès d'un échantillon d'à peine 25 mères. Par ailleurs, les résultats qui existent à ce jour nous informent très peu sur les pères dans la mesure où ils ont été sous-représentés dans la recherche sur les pratiques parentales (Lunkenheimer et al., 2006). Même lorsque les pères sont les sujets des études, les mères constituent souvent la source d'information à leur sujet (Saracho & Spodek, 2008). Or, selon Sternberg (1997. in Malo, Moreau, Chamberland, Roy, Léveillé, & Beauvais, 2000), les pères biologiques ou substituts seraient plus portés que les mères à être violents envers les enfants, d'où l'intérêt de les inclure dans la recherche sur la violence à l'égard des enfants en milieu familial.

Par ailleurs, même si on sait que la nature des expériences personnelles de violence durant l'enfance et leurs perceptions influencent le lien entre la violence vécue dans l'enfance et les stratégies éducatives utilisées à l'âge adulte, il reste que ces facteurs ont été peu étudiés auprès de la population

générale et encore moins auprès des pères (Bower & Knutson, 1996). La présente étude permettra de développer des connaissances à ce sujet, ce qui pourrait fournir un outil de compréhension aux intervenants et contribuer au développement de programmes de prévention et d'intervention auprès des pères et figures paternelles issus de la population générale.

Objectif de recherche et hypothèses

L'objectif de la présente étude consiste à examiner les liens entre la violence physique sévère vécue par les pères durant leur enfance, sa légitimité perçue et le climat de violence envers les enfants au sein de leur famille actuelle. Les hypothèses sont à l'effet que, chez les pères de l'échantillon : (1) le fait de rapporter de la violence physique sévère vécue dans l'enfance est associé à davantage de violence physique mineure et psychologique à l'égard des enfants dans leurs familles actuelles; (2) le fait de considérer cette violence comme légitime (méritée) est associé à davantage de violence physique mineure et psychologique à l'égard des enfants dans leurs familles actuelles.

Méthodologie

Procédure

La présente étude porte sur la réalisation d'analyses secondaires des données issues d'une enquête transversale réalisée en 2004 par l'Institut de la Statistique du Québec auprès d'un échantillon de pères québécois (Clément et al., 2005). Toutes les données ont donc été recueillies en même temps à l'aide d'un sondage téléphonique auprès d'un échantillon formé par le biais de la technique de génération aléatoire de numéros de téléphone. Les intervieweurs provenaient d'une firme de sondage reconnue et ont effectué des entrevues téléphoniques assistées par ordinateur d'une durée moyenne de 15 minutes. Cette méthode a permis notamment de sélectionner des familles à l'intérieur desquelles un enfant (0-17 ans) était choisi aléatoirement. Les questions sur le recours à la violence physique mineure et psychologique dans l'éducation portaient spécifiquement sur cet enfant.

Participants

De par sa nature aléatoire et stratifiée par régions métropolitaines de recensement, l'échantillon interrogé dans le cadre de cette enquête est représentatif de la population des figures paternelles (pères, beaux-pères ou tuteurs) du Québec ($n = 953$). En effet, bien que le taux de réponse pondéré de cet échantillon soit de 44%, Clément et al. (2005) n'ont pas détecté de biais dus

à la non-réponse partielle. Pour les besoins de la présente étude, un sous-échantillon de 204 pères a été sélectionné à partir des réponses fournies à la question « Avez-vous été frappé plus sévèrement qu'une fessée par vos parents lorsque vous étiez enfant? ». Ces derniers se distinguent du reste de l'échantillon car ils rapportent avoir subi, rarement, souvent ou très souvent, de la violence physique sévère durant leur enfance. Ils constituent le sous-échantillon final de la présente étude.

Des tests *t* et des tests de khi-carré ont été effectués afin de comparer le sous-échantillon de pères ayant vécu de la violence physique sévère (Violence Physique Sévère, VPS) durant l'enfance du reste de l'échantillon de pères (Absence de Violence Physique Sévère, AVPS). Les deux groupes sont équivalents au niveau de la scolarité et de l'âge du père à la naissance de l'enfant. Par contre, ils se distinguent en ce qui a trait à la structure familiale, à l'âge de l'enfant sélectionné, et à l'indice de revenu du ménage (voir tableau I). Cet indice a été créé dans l'étude originale de Clément et al. (2005) à partir du revenu brut des membres du ménage, divisé par le nombre de membres de la famille, pondéré en fonction de l'âge.

Tableau I

Distinction des deux échantillons de pères au niveau
des variables descriptives

	VPS (<i>n</i> = 204)		AVPS (<i>n</i> =749)		χ^2	<i>p</i>
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%		
Structure familiale						
Intacte	155	77,1%	628	86,3%	12,2	0,002*
Monoparentale	19	9,5%	30	4,1%		
Recomposée	27	13,4%	70	9,6%		
Scolarité						
Primaire ou -	3	1,5%	8	1,1%	5,7	0,219
Secondaire	89	43,6%	258	35,3		
Collégiale	51	25,0%	209	28,6%		
Universitaire	61	29,9%	252	34,5%		
Autre	0	0,0%	3	0,5%		
Indice de revenu						
Faible	28	14,7%	58	8,3%	7,0	0,008*
Moyen/élevé	163	85,3%	642	91,7%		
	<i>M</i>	<i>É-T</i>	<i>M</i>	<i>É-T</i>	<i>t</i>	<i>p</i>
Âge à la naissance						
de l'enfant	32,4	5,9	31,1	5,8	-2,6	0,010*
Âge de l'enfant						
sélectionné	9,1	5,7	8,8	5,3	-0,7	0,473

Mesures des variables

Variables dépendantes : violence physique mineure et violence psychologique envers l'enfant

À l'origine de la présente étude, trois variables dépendantes devaient être étudiées : la violence physique sévère, la violence physique mineure ainsi que la violence psychologique envers l'enfant au sein de la famille actuelle des pères. Compte-tenu de la très faible fréquence rapportée des comportements de violence physique sévère envers l'enfant dans le présent échantillon, seules deux variables dépendantes sont étudiées, soit la violence physique mineure et psychologique envers l'enfant au sein de la famille actuelle. Il est important de noter que les gestes violents à l'égard de l'enfant peuvent avoir été posés tant par le répondant que par un autre adulte de la famille. C'est la raison pour laquelle on parle de « climat de violence » plutôt que de violence exercée par le père. Le climat de violence envers l'enfant au sein de la famille est mesuré à l'aide des sous-échelles de violence physique mineure et d'agression psychologique issues du Parent-Child Conflict Tactic Scales (PCCTS; Straus et al., 1998), l'outil le plus utilisé pour mesurer la violence à l'égard des enfants en milieu familial. Cet instrument a été maintes fois validé, tant dans sa version originale que dans sa version francophone (Laferrrière & Bouchard, 1996; Bouchard, Tessier, Fraser, & Laganière, 1996; Straus et al., 1998). Ainsi, Straus et al. (1998) rapportent un alpha de Cronbach de 0,55 pour l'échelle de violence

physique globale et de 0,60 pour l'échelle de violence psychologique dans leur étude de validation de l'instrument.

Le tableau II présente les items des échelles de violence physique mineure ($\alpha=0,55$) et psychologique ($\alpha=0,64$) utilisées dans le cadre de la présente étude. Ces échelles sont composées d'un nombre peu élevé d'items et ont une distribution asymétrique. À noter aussi que deux des items placés à l'origine dans l'échelle de violence physique mineure envers les enfants ont été déplacés vers l'échelle de violence physique très sévère par Clément et al. (2005), compte-tenu de leur sévérité relative (« frapper l'enfant sur les fesses avec un objet comme une ceinture, un bâton ou un autre objet dur » et « donner une claque à l'enfant au visage, sur la tête ou sur les oreilles »). La cohérence interne de ces échelles est similaire ou supérieure à celle rapportée par Straus et al. (1998) dans leur étude de validation de l'instrument, mais elle reste tout de même peu élevée, ce qui oblige à de la prudence dans l'interprétation des résultats.

Tel que déjà mentionné, les gestes violents à l'égard de l'enfant peuvent avoir été posés tant par le répondant que par un autre adulte de la famille. Lors de l'entrevue téléphonique, le répondant devait indiquer combien de fois il est arrivé, au cours des douze derniers mois, qu'un adulte de la maison a adopté les comportements rapportés dans le tableau II. L'échelle de réponses comporte

quatre choix : ce n'est jamais arrivé (1), c'est arrivé une ou deux fois (2), c'est arrivé trois à cinq fois (3), et c'est arrivé 6 fois ou plus (4).

Tableau II

Items des échelles de violence physique mineure et psychologique du PCCTS
utilisées dans la présente étude

Violence physique mineure

- 1-Secouer, brasser l'enfant (âgé de plus de deux ans)
- 2-Taper les fesses de l'enfant à mains nues
- 3-Donner une tape à l'enfant sur la main, le bras ou la jambe
- 4-Pincer l'enfant pour le punir

Violence psychologique

- 1-Crier, hurler après l'enfant
 - 2-Sacrer ou jurer après l'enfant
 - 3-Dire à l'enfant qu'on allait le placer ou le mettre à la porte
 - 4-Menacer l'enfant de lui donner la fessée ou de le frapper, sans le faire
 - 5-Traiter l'enfant de stupide, de paresseux ou lui dire d'autres noms de ce genre
-

*Variables indépendantes**Violence physique sévère subie durant l'enfance.*

Tel que déjà mentionné, la violence physique sévère subie dans l'enfance et rapportée par les pères est évaluée à l'aide de leur réponse à la question « Avez-vous été frappé plus durement qu'une fessée par vos parents lorsque vous étiez enfant ». Bien que cette question ne provienne pas d'un questionnaire validé, elle a été utilisée à quelques reprises dans le cadre d'enquêtes populationnelles québécoises (Clément et al, 2000; Tourigny, Gagné, Joly, & Chartrand, 2006; Tourigny, Hébert, Joly, Cyr, & Baril, 2008). Compte tenu de la faible fréquence de la violence physique sévère subie durant l'enfance par les pères, cette variable est transformée en une variable dichotomique : les pères ont rarement vécu de la violence physique sévère durant l'enfance (1), ou ils en ont vécu souvent ou très souvent (2).

Légitimité perçue de la violence physique sévère subie durant l'enfance.

La légitimité perçue de la violence physique sévère subie durant l'enfance est, quant à elle, mesurée à l'aide de la réponse à la question « Considérez-vous que cette punition était méritée ? ». Celle-ci permet de déterminer si le père perçoit la violence subie comme étant méritée ou non. La

distribution de cette variable étant asymétrique, elle est ici traitée comme une variable catégorielle : jamais méritée (1), parfois méritée (2), et souvent ou très souvent méritée (3).

Analyses

Les analyses principales consistent en une analyse de variance multivariée (MANOVA) pour vérifier s'il existe un lien entre les deux variables indépendantes catégorielles et les deux variables dépendantes continues à l'étude. Suite aux résultats, des analyses discriminantes permettent de situer précisément les éventuelles différences repérées par la MANOVA. Une première analyse discriminante sert à vérifier le lien entre chacune des deux variables mesurant le climat de violence dans la famille actuelle et le vécu de violence physique sévère rapporté par le père. Une autre analyse discriminante évalue le lien entre chacune des deux variables mesurant le climat de violence et la légitimité perçue de la violence physique sévère vécue par le père. Avant de réaliser la MANOVA et les analyses discriminantes, des analyses descriptives et l'examen d'une matrice de corrélation sont réalisés.

Résultats

Analyses préliminaires

Avant d'effectuer une MANOVA, il est nécessaire de s'assurer que les variables dépendantes (VD) sont corrélées entre elles et que les postulats de normalité multivariée, d'homogénéité de la matrice de covariance et d'indépendance des observations sont respectés. Dans le cas de la présente étude, les corrélations permettent d'explorer davantage les analyses. En effet, les deux VD « violence psychologique envers l'enfant dans la famille actuelle » (violence psychologique) et « violence physique mineure envers l'enfant dans la famille actuelle » (violence physique mineure), sont modérément corrélées entre elles ($r=0,395, p<0,001$).

En ce qui concerne le postulat de normalité multivariée, les histogrammes des deux variables dépendantes présentent une asymétrie positive. De plus, les variables dépendantes se distinguent d'une distribution normale en termes d'aplatissement. L'analyse des intervalles de confiance pour ces deux éléments démontre qu'aucune de ces variables ne se rapprochent d'une courbe normale. La vérification de la distance de Cook permet, quant à elle, de conclure qu'il ne devrait pas y avoir de valeurs extrêmes problématiques dans les données. Malgré cela, on se retrouve face à un postulat de normalité multivariée non respecté qui pourrait poser quelques limites.

Le postulat de normalité multivariée n'est pas le seul postulat non rencontré. Le test d'égalité des matrices de covariance de Box est significatif

(*M de Box* (15; 48852,137) = 32,583, $p < 0,01$) ce qui signifie que la covariance entre les paires de variables dépendantes n'est pas égale à travers les groupes. Le test d'égalité des variances de Levene est, quant à lui, significatif pour la variable violence physique mineure (F (5; 194) = 6,68, $p < 0,001$), et non significatif pour la variable violence psychologique ($p = 0,190$). Ceci suggère que la variance n'est pas égale à travers les groupes pour la variable violence physique mineure. Par conséquent, le postulat d'homogénéité de la matrice de covariance n'est pas respecté. Suite à cette constatation, le tableau d'analyse de variance a été étudié avec plus de minutie, afin de déterminer avec précision les conséquences du non-respect de ce postulat. Dans le cas présent, le groupe de pères le plus petit ($n = 15$), ceux rapportant avoir souvent ou très souvent vécu de la violence physique sévère dans l'enfance et qui la considère comme souvent ou très souvent méritée, possède la deuxième plus grande variance (0,116). Ceci signifie que le risque de trouver un lien entre les variables dépendantes et les variables indépendantes qui n'existe pas augmente.

Le dernier postulat à respecter lorsqu'on effectue une MANOVA consiste en l'indépendance des observations. Ici, les pères de l'étude ont été sélectionnés à l'aide de la technique de génération aléatoire des numéros de téléphone. Les observations sont donc indépendantes dans la mesure où les réponses d'un participant de l'étude ne peuvent en aucun cas influencer celles d'un autre. Par conséquent, le risque d'erreur dû au non-respect du postulat d'homogénéité de la matrice de covariance n'augmente pas ici. En somme,

malgré le non-respect de certains postulats, il est possible de procéder à une MANOVA dans la mesure où il s'agit d'un test statistique robuste (Tabachnick & Fidell, 2007).

Statistiques descriptives

Le tableau III présente les effectifs pour chacune des catégories de variables indépendantes. Tel que mentionné, les participants de l'étude ne sont pas distribués également entre les catégories. Le tiers (33,8%) des pères de l'échantillon ($n=204$) rapportent avoir souvent ou très souvent vécu de la violence physique sévère au cours de leur enfance. Par ailleurs, la plus grande proportion de l'échantillon (47,0%) considère que la violence physique subie était parfois méritée. Quatre valeurs sont manquantes en ce qui a trait à cette dernière variable.

Tableau III

Répartition des participants selon les catégories des variables indépendantes

(n=204)

Échelles	Effectifs	Pourcentage
Violence physique sévère subie durant l'enfance		
Rarement	135	66,2
Souvent ou très souvent	69	33,8
Total	204	100
Légitimité perçue de la violence subie		
Non, elle n'était jamais méritée	54	27,0
Oui, elle était parfois méritée	94	47,0
Oui, elle était souvent/très souvent méritée	52	26,0
Total	200	100

En ce qui concerne le climat de violence à l'égard des enfants dans la famille actuelle des pères (variable dépendante), ceux-ci rapportent que 43,6% des enfants ont vécu au moins une forme de violence physique mineure et 80,4% d'entre eux au moins une forme de violence psychologique au cours des douze derniers mois. Le tableau IV indique les scores obtenus par les pères en ce qui a trait aux comportements violents à l'égard de leurs enfants au sein de leur famille actuelle, sur une échelle allant de 1 à 4.

Tableau IV

Scores obtenus par les pères en ce qui a trait aux deux variables dépendantes (n= 177)

Échelle	Moyenne	Écart-type	Minimum	Maximum
Violence physique				
mineure	1,29	0,46	1,00	3,25
Violence				
psychologique	1,63	0,55	1,00	3,80

* Les scores varient sur une échelle de 1 à 4 (1= ce n'est jamais arrivé; 2= c'est arrivé une ou deux fois; 3= c'est arrivé 3 à 5 fois; et 4= c'est arrivé 6 fois ou plus)

Matrice de corrélations

Une matrice de corrélations a été réalisée afin de déterminer quelles variables sont susceptibles de contribuer significativement à la prédiction du climat de violence envers les enfants au sein de la famille actuelle des pères (voir tableau V). Ces corrélations permettent d'examiner la force et la direction des associations entre ces différentes variables. La corrélation négative entre les deux variables indépendantes à l'étude est significative. Plus les pères rapportent avoir vécu de la violence physique sévère durant leur enfance, moins ils la considèrent comme légitime. Ensuite, on observe une corrélation significative entre la légitimité perçue de la violence physique sévère vécue durant l'enfance et la violence physique mineure vécue par les enfants au sein

de la famille actuelle des pères. Cette corrélation indique que plus les pères considèrent la violence physique sévère rapportée comme légitime, plus leurs enfants vivent de la violence physique mineure au sein de leur famille actuelle. Par ailleurs, la violence physique sévère subie durant l'enfance rapportée par les pères est significativement corrélée à la violence psychologique vécue par les enfants au sein de la famille actuelle, mais pas à la violence physique mineure. Cela signifie que plus les pères rapportent avoir vécu de la violence physique sévère durant leur enfance, plus leurs enfants vivent de la violence psychologique actuellement. Toutes les corrélations rapportées jusqu'à présent sont relativement faibles. Par contre, la corrélation entre la violence psychologique et la violence physique mineure vécue par les enfants au sein de la famille actuelle est la plus élevée de la matrice. Elle indique que plus les enfants vivent de la violence physique mineure dans leurs familles, plus ils vivent aussi de la violence psychologique (cooccurrence).

Tableau V
Matrice de corrélation entre les variables à l'étude
($n=200$)

Variabes	1	2	3	4
1. violence physique sévère subie dans l'enfance	-			
2. légitimité perçue	-0,15 *	-		
3. violence physique mineure	0,11	0,15*	-	
4. violence psychologique	0,15*	0,11	0,39**	-

* $p \leq 0,05$. ** $p \leq 0,01$.

Analyse de variance multivariée

L'analyse de variance multivariée (MANOVA) a permis de déterminer avec plus de précision quels facteurs ont un lien avec le climat de violence à l'égard des enfants au sein de la famille actuelle des pères. Dans la mesure où il y a ici deux variables indépendantes dont une à trois niveaux, le Lambda de Wilks a été utilisé pour la vérification de ces liens (Tabachnick & Fidell, 2007).

Selon la MANOVA, la violence physique sévère subie dans l'enfance rapportée par les pères ainsi que sa légitimité perçue sont toutes deux significativement associées au climat de violence à l'égard des enfants au sein

de leur famille actuelle ($p < 0,05$). Plus précisément, la variable violence physique sévère rapportée explique 3,4% de la variance ($F(2, 193) = 3,36, p < 0,05$), alors que la légitimité perçue en explique davantage, soit 5,7% ($F(4, 386) = 2,86, p < 0,05$). Enfin, l'interaction entre le fait de rapporter avoir vécu de la violence physique sévère dans l'enfance et la légitimité perçue de cette violence par les pères ne s'avère pas significative ($p = 0,816$), et est donc exclue des analyses subséquentes.

Analyses discriminantes

Lien entre la violence physique sévère rapportée et le climat de violence à l'égard des enfants

Une première analyse discriminante sert à vérifier le lien entre la violence physique sévère rapportée et les deux variables mesurant le climat de violence à l'égard des enfants dans la famille actuelle.

Tout d'abord, le test d'égalité des matrices de covariance de Box est significatif pour cette analyse ($M de Box(3; 484084,98) = 19,48, p < 0,001$). Cela signifie que l'homogénéité de la covariance pourrait être différente entre les groupes, et donc que les différences détectées par les analyses discriminantes pourraient ne pas être liées aux variables à l'étude, mais bien à

une différence entre les groupes. De plus, la fonction est marginalement significative ($p < 0,1$) et explique 2,6% de la variance expliquée ($\eta^2 = 1 - 0,97 = 0,03$).

Selon le tableau des fonctions aux barycentres des groupes (voir tableau VI), les pères rapportant avoir souvent ou très souvent vécu de la violence physique sévère dans l'enfance ont actuellement des enfants qui vivent plus de violence que ceux qui en ont parfois vécu. Ceci concerne particulièrement la violence psychologique ($r = 0,93$ et coefficient standardisé = 0,79 pour la violence psychologique; $r = 0,69$ et coefficient standardisé = 0,39 pour la violence physique mineure).

Tableau VI

Fonctions aux barycentres des groupes selon la fréquence de la violence physique sévère subie durant l'enfance par les pères

Groupe	Fonction 1
Parfois	-0,12
Souvent/très souvent	0,23

Lien entre la légitimité perçue de la violence rapportée par les pères et le climat de violence à l'égard des enfants

Cette seconde analyse discriminante sert à vérifier le lien entre la légitimité perçue de la violence physique sévère rapportée par les pères et les deux variables mesurant le climat de violence à l'égard des enfants dans la famille actuelle.

Pour cette analyse, le test d'égalité des matrices de covariance de Box est marginalement significatif (M de Box (6; 354525,14) = 11,17, $p < 0,1$). Comme pour la première analyse discriminante, l'homogénéité de la covariance pourrait être différente entre les groupes. Par conséquent, les différences détectées par les analyses discriminantes pourraient être liées à une dissemblance dans les groupes.

Deux fonctions émergent de cette seconde analyse discriminante dans la mesure où trois groupes de légitimité perçue sont inclus dans l'analyse. La figure 1 situe les groupes de légitimité perçue en fonction de la fréquence de la violence psychologique (fonction 1, axe horizontal) et de la violence physique mineure (fonction 2, axe vertical) dans la famille actuelle.

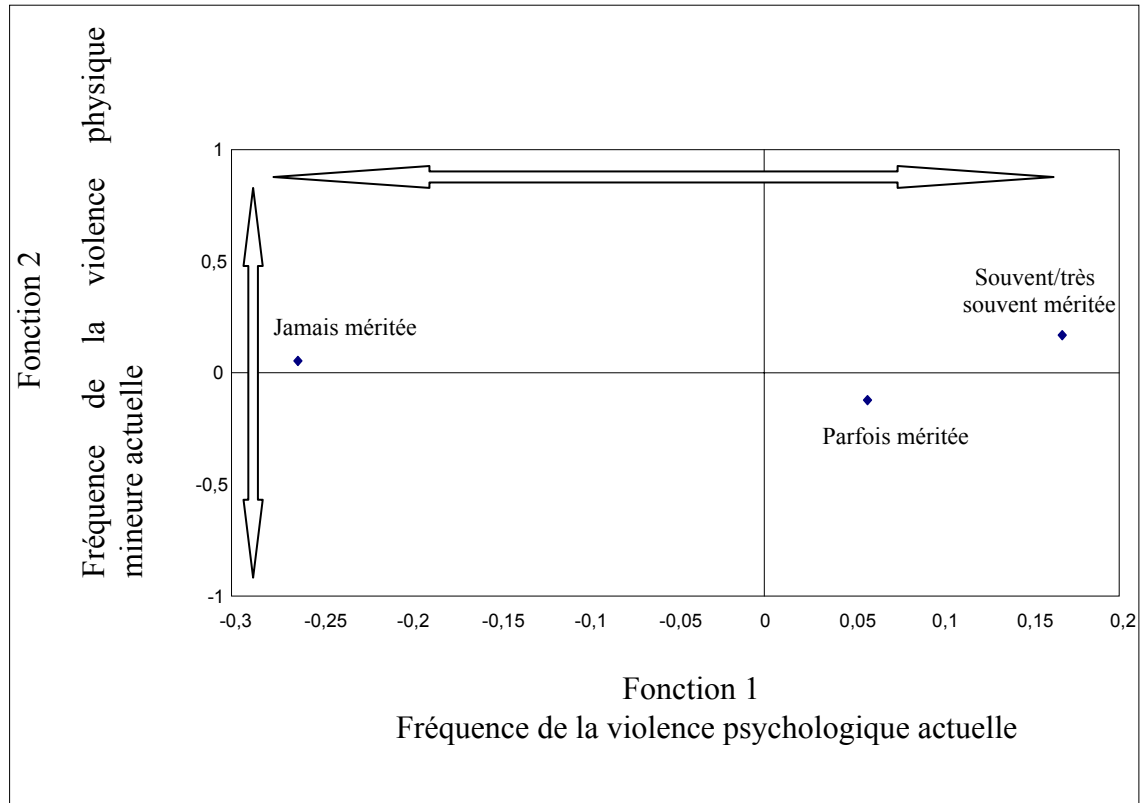
La fonction 1 est marginalement significative ($p < 0,1$) et représente 4,2% de la variance expliquée ($\eta^2 = 1 - 0,958 = 0,042$). Elle indique que plus les pères considèrent la violence physique sévère vécue durant l'enfance comme étant

méritée (souvent ou très souvent), plus leurs enfants vivent de la violence psychologique ($r=0,85$ et coefficient standardisé=0,63 pour la violence psychologique; $r=0,82$ et coefficient standardisé=0,58 pour la violence physique mineure).

La fonction 2 est aussi marginalement significative ($p<0,1$) et représente, quant à elle, 1,5% de la variance expliquée ($\eta^2=1-0,985=0,015$). Selon cette fonction, le groupe de pères qui considère la violence subie durant l'enfance comme parfois méritée se distingue des pères qui la considèrent comme souvent/très souvent méritée en ce qui a trait à la violence physique mineure envers les enfants ($r=0,58$ et coefficient standardisé=0,92 pour la violence physique mineure; $r=-0,53$ et coefficient standardisé=-0,88 pour la violence psychologique). En effet, les pères qui considèrent la violence subie comme parfois méritée rapportent moins de violence physique mineure que ceux qui la considèrent comme souvent/très souvent méritée. C'est d'ailleurs ce dernier groupe qui rapporte le plus de violence physique mineure envers les enfants dans leur famille actuelle. Pour finir, cette fonction indique que les pères qui considèrent la violence physique sévère subie dans l'enfance comme parfois méritée rapportent moins de violence physique mineure envers leurs enfants que ceux qui ne la considèrent jamais méritée.

Figure 1

Fonctions aux barycentres des groupes pour les trois groupes de légitimité perçue de la violence physique sévère vécue durant l'enfance



Discussion

Confirmation des hypothèses et liens avec les écrits scientifiques

Les hypothèses à l'effet qu'il y aurait, chez les pères de la présente étude, (1) une association entre le fait de rapporter avoir vécu de la violence physique sévère dans l'enfance et le climat de violence à l'égard des enfants dans la famille actuelle et (2) une association entre le fait de considérer cette violence comme légitime et le climat de violence à l'égard des enfants dans la famille actuelle, ont été partiellement confirmées.

Tout d'abord, on constate que la fréquence rapportée de la violence physique sévère vécue dans l'enfance par les pères est associée au climat de violence envers les enfants que l'on retrouve dans leur famille actuelle. Même si certains auteurs soutiennent que l'exposition à la violence physique dans l'enfance prédit l'utilisation de pratiques similaires à l'âge adulte chez les mères et non pas chez les pères (Lunkenheimer et al., 2006), cette association était prévisible dans la mesure où plusieurs chercheurs constatent que les personnes, hommes ou femmes, ayant vécu de la violence physique étant enfant pourraient reproduire ces comportements avec leurs propres enfants (Bluestone, 2005 ; Bower & Knutson, 1996; Clément & Bouchard, 2003; Ertem et al., 2000; Miller-Perrin & Perrin, 1999). Ce constat existe aussi dans les études effectuées uniquement auprès d'échantillons de mères, telle que celle d'Haapasalo et Aaltonen (1999). Plus les gens ont vécu de la violence dans l'enfance, plus ils approuvent ce genre de conduite (Gagné, Tourigny, Joly, &

Pouliot-Lapointe, 2007) et plus ils sont à risque d'utiliser ce type de discipline avec leurs propres enfants (Rodriguez & Price, 2004). Par conséquent, même s'ils n'utilisent pas toujours eux-mêmes la violence à l'égard de leurs enfants, ils auront peut-être davantage tendance à accepter qu'un autre adulte de la famille le fasse. En somme, ils risquent de perpétuer un style violent de discipline caractérisé par le recours à la violence à l'égard des enfants (Gagné et al., 2007).

Pour certains auteurs (Kolko & Feiring, 2002), des explications individuelles permettraient de juger de la plus ou moins grande légitimité de la violence physique sévère vécue dans l'enfance. De fait, dans la présente étude, la légitimité perçue est, tout comme le vécu de violence physique sévère rapporté, liée au climat de violence à l'égard des enfants dans la famille actuelle. Ainsi, il apparaît que plus les pères considèrent la violence vécue dans l'enfance comme méritée, plus des comportements de violence psychologique ou physique à l'égard de leurs enfants sont utilisés par un adulte de la famille actuelle. Ce résultat concorde avec plusieurs études s'étant penchées sur la question du rôle de la légitimité perçue de la violence vécue dans l'enfance. Ainsi, l'étude de Rodriguez et Price (2004) réalisée auprès de 140 étudiants universitaires âgés de 18 à 20 ans montre que plus ceux-ci considèrent la violence vécue dans l'enfance comme méritée (i.e. se perçoivent responsables de leur histoire disciplinaire), plus ils planifient utiliser ce même type de discipline, sévère et abusive, avec leurs propres enfants. Ces résultats sont

encore plus robustes chez ceux qui ont vécu de la violence physique abusive dans l'enfance en plus de la considérer légitime. L'étude de Kolko, Brown et Berliner (2002) rapporte des résultats similaires. En effet, dans leur étude auprès de 68 jeunes âgés de 7 à 18 ans rapportés aux services de protection de l'enfance et dont le signalement a été retenu, ceux questionnés au sujet de leurs perceptions de la violence subie ($n=47$) considèrent avoir contribué aux événements ayant menés aux comportements violents à leur égard, donc de l'avoir mérité.

Malgré tout, l'un des résultats obtenus dans la présente étude et relatif à la seconde hypothèse demeure surprenant. En effet, l'analyse discriminante établit que les pères qui considèrent la violence physique sévère vécue dans l'enfance comme parfois légitime rapportent moins de violence physique mineure envers leurs enfants que ceux qui la considèrent comme jamais méritée. Il est possible que ce résultat soit lié aux différences dans la taille des sous-groupes de pères ou encore au fait que la légitimité perçue n'ait été mesurée qu'avec une seule question. Par ailleurs, tel que mentionné précédemment, les analyses statistiques présentaient plusieurs limites, provoquées par le non-respect de certains postulats. Cependant, une autre explication mérite d'être explorée. En effet, dans leur étude comparant des pères qui abusent physiquement ou non de leurs enfants, Francis et Wolfe (2008) ont souligné des scores plus élevés au niveau de la colère, de la frustration et de la sensation d'avoir été traité injustement par autrui chez les

pères abusifs. Il est possible que les pères rapportant avoir subi de la violence physique sévère dans l'enfance et qui la considèrent comme jamais méritée perçoivent cette violence comme injuste. Si c'est le cas, il importe de se questionner sur la possibilité qu'ils n'aient pas réussi à régler le sentiment de colère qui y est relié. Par conséquent, ils n'auraient peut-être pas assez de recul pour rechercher d'autres méthodes disciplinaires avec leurs enfants. De plus, on peut aussi se demander si un jugement nuancé sur sa propre expérience (i.e. parfois mérité) pourrait engendrer un effort plus soutenu de ne pas utiliser de la violence physique mineure sur son enfant qu'un jugement moins nuancé (i.e. jamais mérité).

Gagné et al. (2007) soutiennent que la transmission intergénérationnelle de la violence n'est pas uniquement une question d'attitudes. Dans le même ordre d'idée, on pourrait affirmer que la violence à l'égard des enfants n'est pas uniquement une question de vécu de violence ou de légitimité perçue. En effet, bien que ces facteurs permettent de mieux comprendre la violence envers les enfants, ils ne sont ni nécessaires ni suffisants pour l'expliquer entièrement. En effet, la plupart des pères québécois jugent que ni la désobéissance, ni les comportements provocants ou violents de l'enfant ne légitiment l'utilisation de la violence physique mineure pour le discipliner. Pour 84% de ces mêmes pères, la violence physique mineure n'est pas une méthode éducative efficace, et 66% d'entre eux ne croient pas que certains enfants en ont besoin pour apprendre à bien se conduire (Clément, Dufour, Chamberland, & Dubeau,

2009)? Comment se fait-il alors que cette méthode disciplinaire soit encore si utilisée? Comment expliquer qu'une mère consciente du caractère inapproprié de son comportement soit incapable de l'arrêter (Malo, Moreau, Chamberland, Léveillé, & Roy, 2004)?

La colère, la frustration, et la sensation d'avoir été injustement traité par autrui sont des facteurs déjà nommés auparavant. L'impression d'avoir été menacé ou humilié par ses parents dans l'enfance, la conviction que la violence physique mineure n'est pas physiquement dangereuse pour l'enfant, le souvenir de la douleur physique et émotionnelle générée par le comportement de ses parents (Gagné et al., 2007), des attitudes négatives et hostiles face au comportements de l'enfant, des attentes inappropriées face à lui (Rodriguez & Price, 2004), ou encore la croyance qu'un enfant a besoin d'être fermement discipliné (Malo et al., 2004) sont autant de facteurs, parmi d'autres, pouvant influencer la transmission intergénérationnelle de la violence.

Implication pour la pratique

Bien qu'il y ait lieu de se réjouir de la diminution des comportements de violence physique mineure envers les enfants au Québec, certains résultats de la présente étude sont tout de même préoccupants. À l'instar de Gagné et al. (2007), la violence physique envers les enfants est corrélée, entre autres, avec

une plus grande utilisation de la violence psychologique. De plus, les études ont montré que la violence physique est associée à de plus grandes difficultés psychologiques lorsque les victimes la perçoivent comme une forme de rejet de la part du parent (Rohner, Bourque, & Elordi, 1996). La violence psychologique constitue souvent, selon Black et ses collaborateurs (2001), un précurseur ou un facteur de risque de l'abus physique. Compte-tenu de ce risque de dérapage, on peut s'inquiéter pour les enfants ne vivant actuellement que de la violence psychologique. De plus, le système de protection des enfants au Québec, comme ailleurs, est un système de troisième ligne, ce qui implique que seuls les enfants signalés et vivant de très grandes difficultés pourront être aidés. La prévention de la violence envers les enfants ne fait pas partie du mandat du système de protection, et ce dernier ne peut pas protéger les jeunes qui ne seront jamais signalés. Compte-tenu de ces différents facteurs, et des taux importants de violence physique et psychologique envers les enfants rapportés dans la population générale, il importe de développer des cibles d'intervention visant à diminuer la transmission intergénérationnelle de la violence.

Il est évident qu'on ne peut changer le vécu de violence des victimes. On peut l'arrêter, certes, mais on ne peut l'effacer. Or, la présente étude démontre l'importance, en tant que facteurs de risque, du vécu de violence physique sévère et de sa légitimité perçue sur la reproduction de la violence. Il est donc possible de cibler cette perception afin de la corriger lors des

interventions (Kolko et al., 2002). En outre, celle-ci pourrait aussi être liée à d'autres cognitions chez les personnes qui subissent ou agissent la violence. Ainsi, Kindelberger (2004) soutient qu'il existe trois types de croyances vis-à-vis de l'agression : celles qui la rationalisent (elle est normale), celles qui la justifient (elle est causée par l'attitude de la victime) et celles qui la rendent favorable dans les relations avec autrui (elle est utile). D'autres auteurs, dont Gagné et al. (2007), insistent sur le fait que des parents et des adultes croient que la violence physique mineure, et plus précisément la fessée, ne blesse pas les enfants. Or, le lien entre cette croyance et le comportement des adultes suggère qu'en la modifiant, on pourrait prévenir l'utilisation de la violence physique mineure ainsi que ses conséquences potentielles (Gagné et al., 2007). Il est possible de présumer que ceci est aussi vrai en ce qui a trait à la violence psychologique. Si les personnes conscientes des conséquences potentielles de la violence physique envers les enfants (par expérience personnelle, par apprentissage, ou suites à leurs réflexions) ont moins recours à ce type de comportements pour discipliner leur enfant, on peut émettre l'hypothèse que les personnes conscientes des conséquences de la violence psychologique y auront aussi moins recours.

Forces et limites

La présente étude possède plusieurs forces et limites, qu'il convient de prendre en compte lors de l'interprétation de ses résultats. Tout d'abord, il importe de rappeler que les résultats proviennent de variables peu étudiées dans le passé auprès des pères issus de la population générale. Les résultats de cette étude apportent ainsi de nouvelles connaissances qui pourraient être utiles aux cliniciens œuvrant dans toute une gamme de services allant des jeunes signalés au système de protection de l'enfance aux programmes de prévention destinés à la population générale. La deuxième force principale de cette étude réside dans l'utilisation d'échelles issues de l'instrument de mesure le plus utilisé dans les études au sujet de la violence familiale, le Parent-Child Conflict Tactic Scales (Straus et al., 1998). Ceci implique qu'outre les avantages liés aux qualités psychométriques de fidélité et de validité du questionnaire, il serait possible de comparer les données obtenues dans la présente étude avec d'autres effectuées auprès de populations différentes, dans d'autres régions du monde, ou encore avec des études qui seront effectuées dans le futur.

Malgré ses forces, la présente étude possède aussi des limites. Il importe donc d'être prudent dans son interprétation, et ce pour plusieurs raisons. Premièrement, certaines des variables étudiées, telle que le vécu de violence physique sévère dans l'enfance mesurent des phénomènes peu courants. S'ensuit donc des distributions de variables asymétriques, de faibles variances

expliquées, ainsi que des résultats marginalement significatifs, qui rendent difficile la généralisation des résultats. De plus, le vécu de violence physique sévère dans l'enfance et sa légitimité perçue ont été mesurés avec une seule question chacun, limitant leur validité.

Deuxièmement, il existe selon Shaffer, Huston et Egeland (2008), plusieurs façons d'identifier les histoires d'abus dans l'enfance, dont les mesures rétrospectives auto-révélées et prospectives. Ces auteurs ont constaté, dans leur étude longitudinale auprès de 170 participants, que la méthode prospective détecte plus de cas de maltraitance que la méthode rétrospective. Or, certaines données de cette étude ont été obtenues de façon transversale et rétrospective. Ceci signifie que les souvenirs des pères au sujet des comportements de violence qu'ils ont subis dans l'enfance, ainsi que ceux qu'ils rapportent envers leurs propres enfants dans leur famille actuelle peuvent être biaisés à cause du temps écoulé.

Finalement, il importe de se souvenir que les comportements violents à l'égard des enfants sont de plus en plus mal perçus dans la société actuelle. Ceci suggère que tous les comportements violents dont les enfants sont victimes dans la famille actuelle des pères n'ont peut-être pas été rapportés. La méthode de collecte et le questionnaire tentent de diminuer cette difficulté relative à la désirabilité sociale en ne ciblant pas directement les comportements du participant dans les questions, par exemple. Il est aussi possible que les pères

n'aient pas été témoins de tous les comportements violents dont sont victimes leurs enfants dans la famille, limitant de nouveau les taux rapportés de violence.

Implications pour la recherche

Compte tenu des limites de la présente étude, plusieurs scénarios sont envisageables et souhaitables afin de pousser plus loin la compréhension du lien entre la légitimité perçue de la violence subie dans l'enfance et les comportements physiquement et psychologiquement violents à l'égard des enfants dans les familles une fois adultes. Ainsi, il serait intéressant de répliquer la présente étude avec plusieurs modifications. Un échantillon plus grand de pères et de mères victimes de violence physique sévère dans l'enfance permettrait de détecter plus facilement la présence de liens entre la violence physique sévère subie dans l'enfance, sa légitimité perçue et le climat de violence envers les enfants dans la famille actuelle. De plus cela permettrait de vérifier si les personnes réagissent différemment à leur vécu ou ont des perceptions différentes de celui-ci selon leur sexe.

D'autre part, la légitimité perçue du vécu de violence comme facteur de risque de la transmission intergénérationnelle a aussi été explorée dans la présente étude. Il serait important de poursuivre les investigations dans ce sens en utilisant une mesure plus valide de la légitimité perçue. Celle-ci pourrait être

une échelle constituée de plusieurs questions. On pourrait également ajouter un volet qualitatif aux études afin de déterminer pourquoi les personnes considèrent leur vécu comme légitime ou non, et quel processus de réflexion les a menés à cette perception. Finalement, on pourrait contourner le biais lié au caractère rétrospectif de certaines questions en utilisant un devis longitudinal dans lequel des enfants seraient sondés au sujet des comportements violents dont ils sont victimes, et sur leurs perceptions à ce sujet. Ces mêmes enfants seraient recontactés à l'âge adulte à ce sujet, en plus des comportements violents à l'égard de leurs propres enfants.

Conclusion

Les taux de violence physique et psychologique envers les enfants sont inquiétants, d'autant plus qu'elles surviennent souvent en cooccurrence. Outre les conséquences sur plusieurs sphères de la vie des enfants, cette violence se perpétue par un processus de transmission intergénérationnelle. Les études actuelles soutiennent que la légitimité perçue de la violence subie dans l'enfance serait liée à la violence à l'égard de ses propres enfants. Cependant, les résultats qui existent à ce jour ne sont pas généralisables à la population dite « normale » ni aux pères. C'est dans cet esprit que la présente étude visait, d'une part, à vérifier si le vécu de violence physique sévère rapporté est associé à davantage de violence physique mineure et psychologique à l'égard des

enfants dans la famille actuelle des pères de l'étude. Elle visait aussi, d'autre part, à vérifier si le fait de considérer cette violence comme légitime (méritée) est associé à davantage de violence physique mineure et psychologique à l'égard des enfants dans leur famille actuelle. Globalement, les résultats démontrent un lien entre le vécu de violence physique sévère rapporté par les pères, sa légitimité perçue, ainsi que le climat de violence à l'égard des enfants dans la famille actuelle des pères. Ces résultats démontrent l'importance, en tant que facteurs de risque, du vécu de violence physique sévère et de sa légitimité perçue sur la reproduction de la violence. Ils suggèrent de favoriser le développement de nouvelles cibles d'intervention, entre autres au niveau cognitif, afin de diminuer le processus de transmission intergénérationnelle de la violence. Malgré le potentiel important des résultats de la présente étude, il serait indispensable de développer la recherche afin de permettre une meilleure connaissance de ces facteurs, ainsi que la généralisation de cette connaissance.

Références

- Black, D. A., Smith Slep, A.M., & Heyman, R.E. (2001). Risk factors for child psychological abuse. *Aggression and violent behavior, 6*(2-3), 189-201.
- Bluestone, C. (2005). Personal disciplinary history and views of physical punishment: implications for training mandated reporters. *Child Abuse Review, 14*, 240-258.
- Bouchard, C., Tessier, R., Fraser, A., & Laganière, J. (1996). La violence familiale envers les enfants: validité de la mesure et prévalence dans un quartier populaire urbain. In R. Tessier, G. M.Tarabulsy, & L. Éthier (Ed.), *Dimensions de la maltraitance*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Bower, M. E., & Knutson, J. F. (1996). Attitudes toward physical discipline as a function of disciplinary history and self-labeling as physically abused. *Child Abuse & Neglect, 20*(8), 689-699.
- Bower-Russa, M. E., Knutson, J. F., & Winebarger, A. (2001). Disciplinary history, adult disciplinary attitudes, and risk for abusive parenting. *Journal of Community Psychology, 29*(3), 219-240.
- Buntain-Ricklefs, J., Kemper, K.-J., Bell, M., & Baronis, T. (1994). Punishments: What Predicts Adult Approval. *Child abuse & neglect, 18*(11), 945-955.
- Chamberland, C. (2003). *La violence parentale et conjugale : des réalités plurielles, multidimensionnelles et inter-reliées*. Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Chamberland, C., Laporte, L., Lavergne, C., & Baraldi, R. (2003). *Mauvais traitements psychologiques: La souffrance invisible des enfants, (#2)*. Montréal, Qc: Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants, Institut pour le développement social des jeunes et École de service social, Université de Montréal.
- Chamberland, C., Laporte, L., Lavergne, C., Tourigny, M., Mayer, M., Wright, J., Hélie, S., & Malo, C. (2005). Psychological maltreatment of children reported to youth protection services. *Journal of Emotional Abuse, 5*(1), 65-94.

- Chamberland, C., & Clément, M.-È. (2009). La maltraitance psychologique envers les enfants. In M.-È. Clément, & S. Dufour (Ed.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial*. Anjou, Québec: Les éditions CEC.
- Clément, M.-È., Bouchard, C., Jetté, M., & Laferrière, S. (2000). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 1999*. Québec: Institut de la statistique de Québec.
- Clément, M.-È., & Bouchard, C. (2003). Liens intergénérationnels des conduites parentales à caractère violent : recension et résultats empiriques. *Revue de Psychoéducation*, 32(1), 49-77.
- Clément, M.-È., Chamberland, C., Dubeau, D., Côté, L., & Beauvais, B. (2005). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2004*. Montréal: Institut de la statistique du Québec.
- Clément, M.-È., & Chamberland, C. (2007). Physical violence and psychological aggression towards children: Five-year trends in practices and attitudes from two population surveys. *Child Abuse and Neglect*, 31(9), 1001-1011.
- Clément, M.-È., Dufour, S., Chamberland, C., & Dubeau, D. (2009). Description et analyse des attitudes et attributions paternelles favorables à la punition corporelle. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 41(1), 11-21.
- Clément, M.-È., & Bouchard, C. (2005). Predicting the use of single versus multiple types of violence towards children in a representative sample of Quebec families. *Child abuse & neglect*, 29(10), 1121-1139.
- Crawford, E., & O'Dougherty Wright, M. (2007). The impact of childhood psychological maltreatment on interpersonal schemas and subsequent experiences of relationship aggression. *Journal of Emotional Abuse*, 7(2), 93-116.
- Ertem, I. O., Leventhal, J.M., & Dobbs, S. (2000). Intergenerational continuity of child physical abuse: how good is the evidence? *The Lancet*, 356, 814-819.
- Fortin, A., Chamberland, C., Lachance, L. (2000). La justification de la violence envers les enfants : un facteur de risque de violence. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 4(2), 5-34.

- Francis, K. J., & Wolfe, D.A. (2008). Cognitive and emotional differences between abusive and non-abusive fathers. *Child Abuse & Neglect*, 32(12), 1127-1137.
- Gagné, M.-H., Tourigny, M., Joly, J., & Pouliot-Lapointe, J. (2007). Predictors of adult attitudes toward corporal punishment of children. *Journal of interpersonal violence*, 22(10), 1285-1304.
- Gagné, M. H. (2001). Les pratiques parentales psychologiquement violentes: une menace à la santé mentale. *Canadian Journal of Community Mental Health*, 20(1), 75-106.
- Gershoff, E. T. (2002). Corporal punishment by parents and associated child behaviors and experiences: A meta-analytic and theoretical review. *Psychological bulletin*, 128(4), 539-579.
- Gibb, B. E., Benas, J.S., Crossett, S.E., & Uhrlass, D.J. (2007). Emotional maltreatment and verbal victimization in childhood: Relation to adults' depressive cognitions and symptoms. *Journal of Emotional Abuse*, 7(2), 59-73.
- Glaser, D. (2002). Emotional abuse and neglect (psychological maltreatment): A conceptual framework. *Child abuse & neglect*, 26(6-7), 697-714.
- Haapasalo, J., & Aaltonen, T. (1999). Mothers' abusive childhood predicts child abuse. *Child Abuse Review*, 8, 231-250.
- Kindelberger, C. (2004). Les croyances légitimant l'agression : un facteur de maintien des conduites agressives se développant avec l'âge? *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 52(8), 537-543.
- Kolko, D. J., Brown, E.J., & Berliner, L. (2002). Children's perceptions of their abusive experience: measurement and preliminary findings. *Child Maltreatment*, 7(1), 41-53.
- Kolko, D. J., & Feiring, C. (2002). "Explaining why": a closer look at attributions in child abuse victims. *Child Maltreatment*, 7(1), 5-8.
- Lafférière, S., & Bouchard, C. (1996). Illustration de la capacité discriminante du questionnaire sur la résolution des conflits dans la mesure de la violence parentale. *Revue Canadienne des Sciences du Comportement*, 28(1), 70-73.

- Larrivée, M.-C., Lavergne, C., Dufour, S., & Trocmé., N. (2009). L'abus physique avec ou sans autres formes de mauvais traitements: deux réalités? *Revue de psychoéducation*, 38(1), 73-95.
- Leary, C.-E., Kelley, M.-L., Morrow, J., & Mikulka, P.-J. (2008). Parental use of physical punishment as related to family environment, psychological well-being, and personality in undergraduates. *Journal of family violence*, 23(1), 1-7.
- Lunkenheimer, E. S., Kittler, J.E., Olson, S., & Kleinberg, F. (2006). The intergenerational transmission of physical punishment: differing mechanisms in mothers' and fathers' endorsement? *Journal of family violence*, 21, 509-519.
- Maker, A. H., Shah, P.V., Agha, Z. (2005). Prevalence, characteristics, predictors, and beliefs about parent-child violence in South Asian, Middle Eastern, East Asian, and Latina women in the United States. *Journal of interpersonal violence*, 20(11), 1406-1428.
- Malo, C., Moreau, J., Chamberland, C., Léveillé, S., & Roy, C. (2004). Parental cognition, emotions, and behaviors associated with the risk of psychological maltreatment of preschoolers. *Journal of Emotional Abuse*, 4(2), 1-26.
- Malo, C., Moreau, J., Chamberland, C., Roy, C., Léveillé, S., & Beauvais, B. (2000). *Classification des manifestations de mauvais traitements psychologiques de jeunes parents à risque envers leur enfant d'âge préscolaire, Rapport final*. Montréal : Institut de recherche pour le développement social des jeunes.
- Malo, C., Gagné, M.H., & Labrecque, S. (2005). *Dépistage des mauvais traitements psychologiques: Quand c'est à la tête et au coeur que ça frappe, (#21F)*. Montréal, Qc: Université de Montréal, École de service social et IRDS.
- Miller-Perrin, C. L., & Perrin, R.D. (1999). *Child maltreatment, an introduction*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- O'Hagan, K. (1995). Emotional and psychological abuse: problems of definition. *Child abuse & neglect*, 19(4), 449-461.
- Paquette, D., & Malo, C. (1998). Vers une conceptualisation commune de la violence. *Revue professionnelle "Défi jeunesse"*, numéro spécial *La violence*, 4(4), 3-6.

- Rodriguez, C.-M., & Price, B.-L. (2004). Attributions and discipline history as predictors of child abuse potential and future discipline practices. *Child abuse & neglect, 28*(8), 845-861.
- Rohner, R. P., Bourque, S.L., & Elordi, C.A. (1996). Children's perceptions of corporal punishment, caretaker acceptance, and psychological adjustment in a poor, biracial southern community. *Journal of marriage and family, 58*(4), 842-852.
- Saracho, O.-N., & Spodek, B. (2008). Fathers: The "Invisible" Parents. *Early Child Development and Care, 178*(7), 821-836.
- Shaffer, A., Huston, L., & Egeland, B. (2008). Identification of child maltreatment using prospective and self-report methodologies: A comparison of maltreatment incidence and relation to later psychopathology. *Child abuse & neglect, 32*(7), 682-692.
- Smith Slep, A., & O'Leary, S.G. (2007). Multivariate models of mothers' and fathers' aggression toward their children. *Journal of consulting and clinical psychology, 75*(5), 739-751.
- Straus, M. A., Hamby, S.L., Finkelhor, D., Moore, D.W., & Runyan, D.W. (1998). Identification of child abuse with the PCCTS: Development and psychometric data for a national sample of American parents. *Child Abuse & Neglect, 22*, 249-270.
- Straus, M. A., & Stewart, J.H. (1999). Corporal punishment by American parents: National data on prevalence, chronicity, severity, and duration, in relation to child and family characteristics. *Clinical Child and Family Psychology Review, 2*(2), 55-70.
- Straus, M. A., & Field, C.J. (2003). Psychological aggression by american parents: National data on prevalence, chronicity, and severity. *Journal of marriage and family, 65*(4), 795-808.
- Tabachnick, B. G., & Fidell, L. S. . (2007). *Using Multivariate Statistics* (5th ed.). Boston: Allyn and Bacon.
- Tourigny, M., Hébert. M., Joly, J., Cyr. M., & Baril, K. (2008). Prevalence and co-occurrence of violence against children in the Quebec population. *Australian and New Zealand Journal of Public Health, 32*(4), 331-335.

- Tourigny, M., Mayer, M., Hélie, S., Wright, J., & Trocmé, N. (2001). Les mauvais traitements envers les enfants tels que rapportés aux Directeurs de la protection de la jeunesse. In *Portrait Social du Québec*. Sainte-Foy, Qc: Institut de la Statistique du Québec.
- Tourigny, M., Gagné, M-H., Joly, J., & Chartrand, M-È. (2006). Prévalence et cooccurrence de la violence envers les enfants dans la population québécoise. *Canadian Journal of Public Health*, 97(2), 109-113.
- Trocmé, N., Fallo, B., MacLaurin, B., Black, T., & Roy, C. (2005). *La violence psychologique à l'égard des enfants au Canada, (#29F)*. Montréal, Qc: Université McGill, École de service social.